

Juin 2011 - N°61

## 2009, une année morose pour les exploitants forestiers et les scieurs limousins

**E**n 2009, l'exploitation forestière limousine a été freinée dans sa progression par les impacts de la crise économique et de la tempête Klaus en Aquitaine.

Les conifères, et notamment les bois d'œuvre, ont été sensiblement plus touchés que les feuillus, dont la récolte est tendanciellement stable.

En aval de la filière, l'activité de sciage a subi les effets du recul de la construction neuve. Les sciages de feuillus, déjà relativement faibles au regard de la production régionale, ont encore baissé. En revanche, les sciages de conifères ont été moins affectés.

La mécanisation et la modernisation des scieries se poursuivent, entraînant une concentration de plus en plus forte des activités.

La politique de développement de la filière bois en Limousin vise à un accroissement de la mobilisation et de la valorisation économique de la ressource ligneuse sous-exploitée, en l'occurrence les feuillus, dans le respect de la gestion durable des forêts.

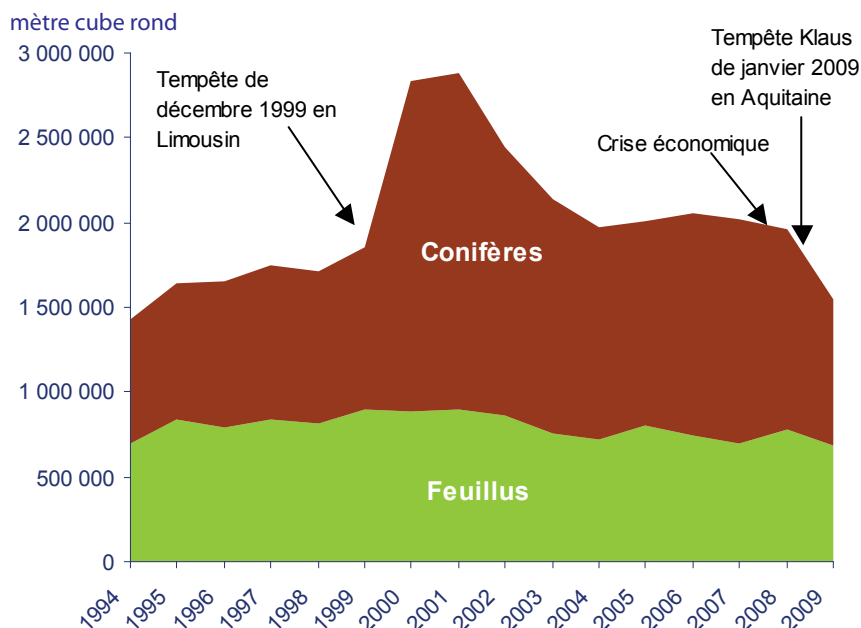
D'après l'inventaire forestier national 2005-2009, la forêt limousine occupe un tiers du territoire régional avec environ 570 000 hectares boisés, dont deux-tiers en feuillus. La région est plus boisée que la moyenne française métropolitaine. Le volume de bois sur pied s'élève à 105 millions de m<sup>3</sup> ronds. Les principales essences qui peuplent la forêt de production sont le chêne pédonculé, le châtaignier, le douglas, le hêtre et l'épicéa commun. Morcelée, la forêt limousine appartient à quelque 140 000 propriétaires, privés ou publics. Elle est privée pour 94% de sa superficie.

### Récolte de bois en baisse depuis deux ans

La crise économique de fin 2008, qui a affecté le secteur de la construction, a entraîné dans son sillage une diminution de la récolte en Limousin. Ce phénomène a été accentué par la tempête Klaus de début 2009 dans les Landes.

Ainsi, en 2009, la récolte de bois par des exploitants forestiers a atteint 1,7 millions de m<sup>3</sup> ronds en Limousin, soit un cinquième de moins que la récolte moyenne régionale annuelle des années 2005-2008.

### Une récolte sensible aux aléas climatiques et à la conjoncture économique



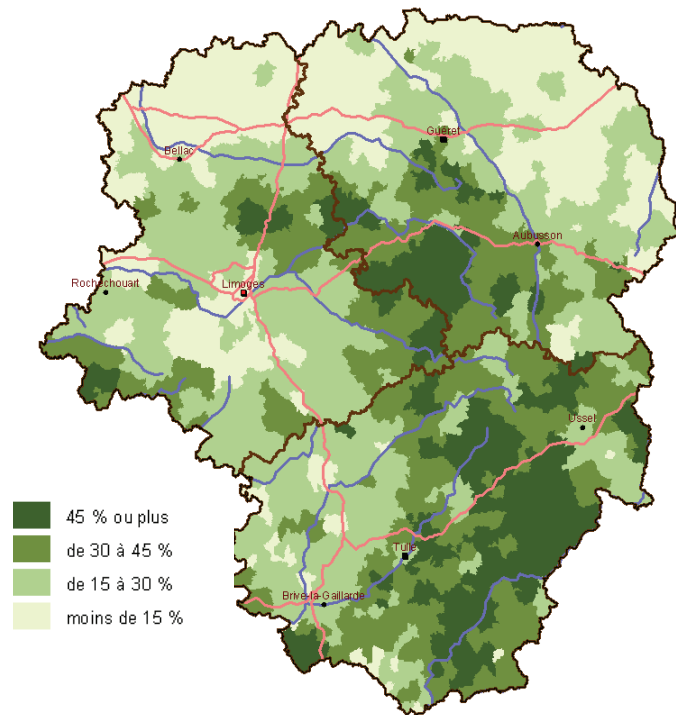
Carole Zampini

Source : Agreste - Enquête annuelle de branche « exploitation forestière » - récolte hors bois de feu

La récolte limousine, qui représente 4% du volume national, se répartit à 43% en Corrèze, 33% en Creuse et 24% en Haute-Vienne. Elle est composée pour moitié de grumes ou bois d'oeuvre, destiné au sciage, pour 43% de bois d'industrie destiné à la trituration ou la fabrication de poteaux et piquets, et pour 8 % de bois-énergie (chauffage, charbon de bois). Parmi les grumes, les principales essences exploitées sont par ordre décroissant le sapin et l'épicéa, le douglas et le chêne.

Les 130 entreprises d'exploitation forestière à siège social en Limousin ne sont pas les seules à mobiliser la ressource forestière régionale : 29% de la récolte de bois limousin est réalisée par des entreprises domiciliées dans les régions limitrophes. Inversement, en 2009, les exploitants domiciliés dans la région ont réalisé plus de la moitié de leur récolte en Limousin, mais ont également travaillé hors région : 11% de leur récolte s'est faite dans les Landes, le reste se répartissant entre les régions limitrophes et la Bourgogne.

## Un tiers du Limousin en forêt taux de boisement par commune



Source : Carte SISET MACT d'après DRFIP - cadastre au 01/01/2009

## Tempête et ralentissement économique

La tempête Klaus du 24 janvier 2009, responsable de ravages importants dans la forêt landaise, a incité nombre d'exploitants limousins à étendre leur activité sur les secteurs sinistrés pour y récolter 234 000 m<sup>3</sup> de chablis. Avant tempête, les deux-tiers de l'activité des exploitants limousins étaient centrés sur la région, le reste orienté vers les régions limitrophes, dont 2% en Aquitaine.

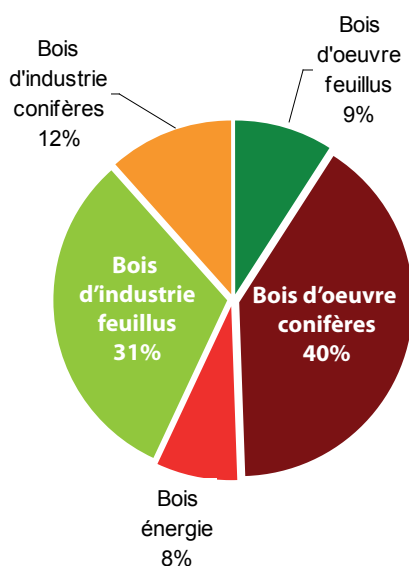
La récolte de bois en Limousin a crû régulièrement depuis 1994. Suite à la tempête de décembre 1999, elle a fortement augmenté pour atteindre près de 3 millions de m<sup>3</sup> en 2000 et 2001. Les volumes exploités ont ensuite baissé rapidement entre 2001 et 2004, conséquence de l'écoulement progressif des stocks de chablis de la tempête. La récolte annuelle globale se maintenait depuis et jusqu'en 2008 au-dessus de 2 millions de m<sup>3</sup>, soit un niveau sensiblement supérieur à celui d'avant la tempête.

## Feuillus et conifères : des marchés bien différenciés

La récolte annuelle des feuillus est relativement stable sur la période 1994-2009, autour de 800 000 m<sup>3</sup> hors bois énergie. Cette stabilité est soutenue par le marché des bois d'industrie, tandis que l'exploitation des bois d'oeuvre se révèle structurellement à la baisse. La récolte des conifères progresse globalement au cours de ces quinze dernières années, sous l'effet de la dynamique du marché des bois d'oeuvre, même si elle est affectée sur les dernières années par le ralentissement économique.

La tempête de 1999 avait généré une hausse notable de l'exploitation des bois d'oeuvre de conifères. Celle-ci est passée de 700 000 à 1,7 millions de m<sup>3</sup> entre 1999 et 2000. Suite à la crise économique de la fin des années 2000, la récolte globale des conifères a chuté deux fois plus vite que celle des feuillus entre 2008 et 2009 (- 26% contre - 13%). Ce sont les bois d'oeuvre qui ont contribué le plus à la baisse

## Une récolte pour moitié destinée au sciage



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche « exploitation forestière 2009 »

## Les exploitants forestiers limousins récoltent du bois au-delà de la région



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche « exploitation forestière 2009 »

1 189 300 récolte en Limousin par des entreprises à siège social en Limousin (en m³)  
 → Récolte hors Limousin par des entreprises dont le siège social est en Limousin (en m³)  
 ← Récolte en Limousin par des entreprises dont le siège social est hors Limousin (en m³)

(- 28%), les bois d'industrie ayant mieux résisté (- 20%).

## Le bois énergie, un créneau porteur

La récolte de bois énergie pour commercialisation se développe rapidement sur les dernières années. Elle a doublé en quatre ans, passant de 67 000 m³ en 2005 à 130 500 m³ en 2009. Le développement de cette filière devrait se poursuivre dans les années à venir, soutenue par la demande, l'offre croissante d'équipements de chauffage au bois et le coût de l'énergie.

## Des sciages en baisse

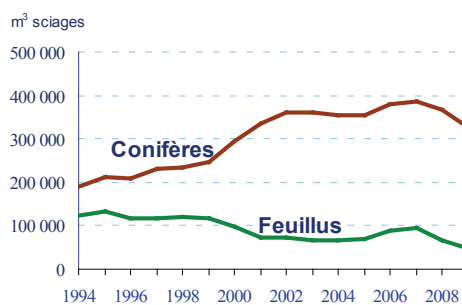
Malgré 19 000 m³ de pins maritimes landais issus de la tempête sciés en Limousin, l'activité de sciage a diminué dans la région en 2009. Les 95 établissements de sciages implantés en Limousin ont produit 372 000 m³ de sciages, soit 5 % de la production nationale, dont une majorité de conifères (87%). C'est la deuxième année consécutive de baisse, après une période d'activité soutenue por-

tée par le développement de grosses unités de production, principalement en conifères. Le ralentissement économique est en cause. L'activité de sciage retrouve ainsi son niveau de 1999, bien loin des 481 000 m³ produits en 2007. Les conifères ont été moins affectés que les feuillus. Les sciages de conifères ont diminué de 5% en 2008 et de 11% en 2009, quand ceux de feuillus chutaient de moitié en deux ans.

Les principales essences de conifères sciées sont le sapin et l'épicéa (174 000 m³), le douglas (91 000 m³), le pin sylvestre (30 000 m³) et exceptionnellement en 2009 le pin maritime. En feuillus, ce sont le chêne (21 000 m³) et le châtaignier (8 000 m³).

Ces évolutions différenciées s'inscrivent dans un contexte national structurellement différent sur les deux composantes, avec une demande soutenue pour les débits de conifères, et un marché défavorable pour les feuillus.

## Sciage sur quinze ans : hausse du conifère, recul du feuillu



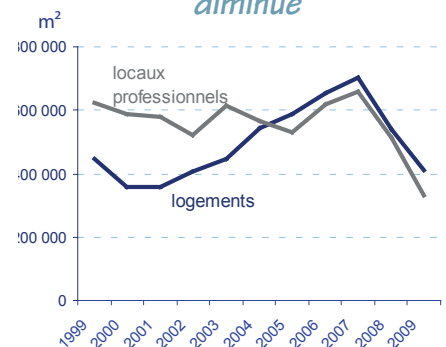
Source : Agreste - Enquête annuelle de branche « sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois »

## Baisse tendancielle du nombre d'entreprises

Le nombre d'entreprises d'exploitation forestière à siège social en Limousin est en baisse sur les quinze dernières années : supérieur à 200 jusqu'en 1997, il se stabilise autour de 130 en 2008 et 2009. Le développement de la mécanisation de l'abattage, qui concerne essentiellement les conifères, explique en grande partie ce phénomène. Les unités de taille importante se sont fortement modernisées au cours des dernières décennies, ce qui a induit une hausse du volume de production, mais également de la concentration de la branche d'activité. Tandis qu'en 1994, les cinq plus grandes entreprises d'exploitation forestière limousines avaient réalisé 40% de la récolte, cette part est passée à 60% en 2009. La mécanisation peine à s'installer dans l'exploitation des feuillus, en raison d'une inadaptation technique.

Pour les scieries domiciliées dans la région, la chute du nombre d'entreprises est davantage accentuée : en 2009, on en dénombre deux fois moins qu'en 1994 (93 contre 201). Cette évolution recouvre toutefois des différences entre les scieries de feuillus et celles de conifères. Le déclin des premières s'inscrit dans un contexte national compa-

## Chute brutale de la construction neuve en 2008 et 2009 : la demande de bois diminue

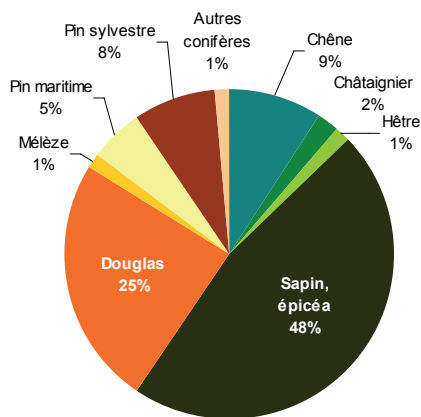


Surface hors oeuvre nette des logements et locaux commencés

Source : DREAL Limousin, Sitadel2

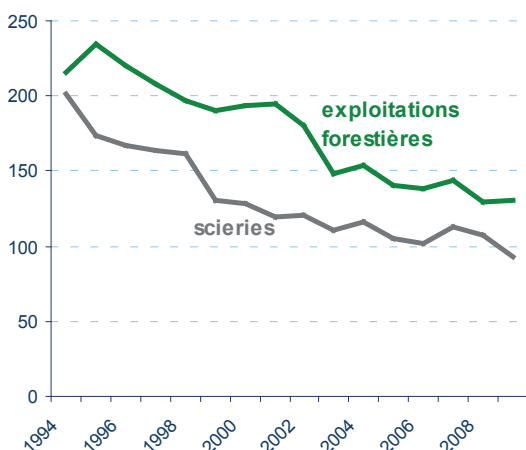
nable marqué par la chute du niveau d'activité. Pour les secondes, la baisse du nombre d'unités couplée à une hausse des volumes de production est liée à une forte industrialisation du secteur, à l'origine de la concentration globale de l'activité. En 2009, les quatre plus importantes entreprises sont des scieries de conifères. Elles représentent la moitié du volume total scié. ■

### Sciage en Limousin : essentiellement des conifères



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche «sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois 2009»

### Baisse tendancielle du nombre d'entreprises



Source : Agreste - Enquêtes annuelles de branche «exploitation forestière» et «sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois»

## La filière forêt-bois limousine au coeur des préoccupations en 2011

2011 a été déclarée année internationale des forêts par l'ONU, afin de célébrer les forêts, les forestiers et ce que les forêts apportent à l'humanité. Grand pays forestier, la France participe à cette manifestation au travers d'actions destinées à faire connaître la forêt et ses enjeux économiques et environnementaux.

La forêt française, la troisième de l'Union européenne derrière la Suède et la Finlande, a doublé en surface depuis 1850. Elle couvre 15 millions d'hectares, soit 28% du territoire métropolitain, et compte 137 essences différentes de bois. Paradoxalement, pourtant vaste et diversifiée, elle est trop peu exploitée : sur un accroissement biologique annuel de 100 millions de m<sup>3</sup>, seuls 60 millions sont récoltés. La sous-exploitation provient en particulier d'un manque de gestion et du morcellement de la forêt en une multitude de propriétaires : 3,5 millions se répartissent 74% de la surface.

On estime qu'une meilleure exploitation permettrait d'accroître de 40% la récolte d'ici 2020 sans compromettre la pérennité de la ressource. Une augmentation des prélèvements serait au contraire bénéfique pour la croissance de la forêt. Un plus grand recours aux bois d'œuvre français favoriserait l'autosuffisance nationale en bois et freinerait la déforestation tropicale. Le bois constitue une matière première pour l'ameublement et la construction, et c'est également une source d'énergie qui se développe rapidement. La France s'est fixée comme objectif de produire 23% d'énergies renouvelables en 2020, auquel le bois contribuerait largement pour le chauffage.

La loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010 a instauré

l'obligation pour les propriétaires forestiers de plus de 25 hectares de se doter d'un plan simple de gestion permettant d'organiser dans le temps l'exploitation de la forêt. La loi a également institué un plan pluriannuel régional de développement forestier (PPRDF) visant à accroître la mobilisation et la valorisation économique de la ressource ligneuse sous-exploitée, dans le respect de la gestion durable des forêts.

L'objectif à atteindre pour le Limousin est une récolte supplémentaire d'au moins 700 000 m<sup>3</sup> par an à l'horizon 2020. Une étude du CEMAGREF et de l'inventaire forestier national a mis en évidence une situation contrastée dans la région : les feuillus, notamment les bois d'industrie, sont nettement sous-exploités, tandis que les conifères, en particulier les bois d'œuvre, sont parfois sur-exploités. Le PPRDF du Limousin dressera des orientations sur les sujets repérés comme essentiels : identification de massifs forestiers pilotes, massification de l'offre et contractualisation, gestion durable de la forêt en lien avec les territoires, débouchés économiques, recherche et développement-formation.

En aval de la filière bois, le plan devrait permettre de développer les capacités de première transformation du bois, par une augmentation des volumes de sciages et autres produits, une adaptation aux demandes des utilisateurs (seconde transformation, bois construction), et un développement généré par la recherche et l'innovation. La valorisation du bois par production de chaleur, et électricité le cas échéant, constituera également un débouché important, les capacités d'approvisionnement des unités de trituration devant être maintenues.

### Pour en savoir plus :

- Agreste Limousin Mémento Forêt Bois édition 2011
- Un tiers des chablis de la tempête Klaus récoltés dès 2009 - Agreste Primeur N° 254 (janvier 2011)

Retrouvez l'année internationale des forêts sur [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Limousin  
Service de l'information statistique, économique et territoriale  
Le Pastel - 22, rue des Pénitents Blancs - 87039 LIMOGES Cedex  
Tél. : 05 55 12 92 30  
courriel : [srise.draaf-limousin@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-limousin@agriculture.gouv.fr)  
site internet : [www.draaf.limousin.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.limousin.agriculture.gouv.fr)

Directeur : François Projetti  
Directeur de la publication : Christophe Leyssenne  
Rédacteur en chef : Catherine Lavaud  
Rédaction : Carole Zampini  
Impression : SSP Toulouse  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : 1622-066

Prix : 2,50 €  
©AGRESTE 2011